



## Conseil économique et social

Distr. générale  
7 novembre 2014  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de la condition de la femme

Cinquante-neuvième session

9-20 mars 2015

Suivi de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes  
et de la session extraordinaire de l'Assemblée générale  
intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,  
développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle »

### **Déclaration d'Advocates for Youth, d'Equality Now, du Mercy Corps, de Pathfinder International, du Population Council, du Public Health Institute et du Winrock International Institute for Agricultural Development, organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social**

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, qui est diffusée conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



## Déclaration

La Coalition for Adolescent Girls se réjouit de l'accent que la Commission de la condition de la femme met en 2015 sur la Déclaration et le Programme d'action de Beijing et notamment sur les défis actuels qui touchent son application. Nous représentons une large coalition d'organisations de service, de recherche et de sensibilisation qui ont pour mission de soutenir les adolescentes, d'investir dans celles-ci et d'améliorer leur vie partout dans le monde.

Les 20 ans ou presque qui se sont écoulés depuis l'adoption de la Déclaration de Beijing n'ont pas entraîné des progrès suffisants concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme et de la fille. Les filles et les jeunes femmes restent systématiquement coupées des droits de l'homme fondamentaux, et notamment de l'accès aux services de santé, à l'éducation et aux ressources économiques, et elles sont l'objet de violence et de mauvais traitements. En particulier, les adolescentes sont placées dans une position, physiquement et socialement, qui les expose à un risque élevé de mariage précoce, de mariage d'enfants et de mariage forcé, de grossesse précoce et de grossesse non désirée, de maladies sexuellement transmissibles, y compris le VIH/sida, et de traite et d'autres formes de violence.

L'actuel cadre international de développement ne reconnaît pas les besoins ou les points forts particuliers des adolescentes. Bien que les objectifs du Millénaire pour le développement soient un effort louable pour s'occuper des questions les plus cruciales de notre temps, ils n'ont pas réussi à s'attaquer aux éléments fondamentaux de l'inégalité entre les sexes. Ils ne vont pas assez loin pour ce qui est de cibler les fondements structurels de l'oppression des filles, à savoir la pérennisation des rapports de forces inégaux entre les hommes et les femmes et les lois discriminatoires, les normes sociales et les comportements qui touchent de façon disproportionnée les filles. Comme les objectifs du Millénaire pour le développement ont depuis leur début fixé le rythme des efforts internationaux de développement, cette omission néfaste s'est infiltrée dans les politiques et les activités de développement d'innombrables organisations internationales, nationales et locales de même que dans celles des gouvernements et des donateurs.

Les objectifs du Millénaire pour le développement 4 et 5, qui ont pour but de réduire la mortalité des jeunes enfants et la mortalité maternelle et d'améliorer la santé maternelle, négligent les besoins touchant la santé sexuelle et la santé de la procréation des jeunes femmes et des adolescentes. Nous avons donc vu des progrès inégaux concernant l'atteinte des objectifs 4 et 5 pour les jeunes femmes les plus vulnérables.

Le Programme d'action de Beijing reconnaît, tout comme le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, que la santé sexuelle et la santé de la procréation des femmes et des filles sont essentielles pour qu'elles aient une vie productive et pleinement satisfaisante. Malheureusement, le mariage précoce, le mariage d'enfants et le mariage forcé continuent d'exposer les filles à un risque élevé de grossesse précoce dangereuse, de les priver de toute possibilité d'éducation et de nuire à leur santé. En Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, plus de 30 % des jeunes femmes de 15 à 19 ans sont mariées alors que, au Népal, 40 % d'entre elles le sont avant 15 ans. Les grossesses et les naissances précoces ont de graves conséquences pour les adolescentes, notamment des complications durant le travail, la fistule obstétricale, des blessures inutiles et la mort. De plus, on relève environ 380 000 nouvelles

infections à VIH par année dans le monde chez les adolescentes et les jeunes femmes de 10 à 24 ans et la mortalité maternelle demeure une des principales causes de décès des filles de 15 à 19 ans.

Enfin, la violence sexiste demeure, tout comme le viol et d'autres formes de violence sexuelle, une réalité dans le monde entier. La violence et la discrimination à l'égard des jeunes femmes et des filles violent leurs droits fondamentaux et elles menacent leur vie, leur corps, leur intégrité psychologique, leur liberté et leur santé. Les jeunes femmes et les filles ont le droit d'être en bonne santé et de vivre à l'abri de la violence et de la coercition.

Au moment où la communauté internationale discute du programme de développement pour l'après-2015, il est impératif que les adolescentes et les jeunes femmes et leurs droits aient la priorité. La prochaine série d'objectifs de développement doit inclure un objectif autonome relatif à l'égalité des sexes qui mentionne de manière particulière les adolescentes et qui souligne leur importance pour le développement et les progrès internationaux et humains. Le langage, les cibles et les indicateurs propres aux adolescentes doivent être intégrés dans la totalité des objectifs. Nous croyons que les questions touchant les adolescentes, leurs besoins et leurs droits sont inextricablement liées à la totalité des questions de nature humanitaire, y compris l'accès à l'éducation et à l'eau potable, la prévention et la réduction de la violence et des conflits et l'élimination de la pauvreté extrême. Leurs besoins et leur bien-être devraient donc être soulignés dans tous les secteurs du développement international.

L'amélioration de la vie des adolescentes d'une manière fondamentale et durable exige non seulement de la passion mais aussi une reddition de comptes, des ressources et une volonté politique. Les structures organisationnelles et gouvernementales doivent refléter une vraie appréciation de l'importance de l'égalité des sexes et des approches multisectorielles nécessaires pour un changement significatif. Nous devons, pour transformer des normes culturelles et sociales néfastes concernant le rôle des hommes et des femmes, aborder de façon intégrée l'autonomisation des filles, notamment par une autonomisation économique efficace et des interventions en milieu scolaire. Nous avons besoin de ressources fiables pour garantir que les organisations peuvent réaliser des programmes ciblés fondés sur la connaissance des faits qui ont des résultats mesurables et qu'il est possible de mettre à niveau. De plus, l'autonomisation des adolescentes exige l'application complète de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et du Programme d'action du Caire.

Les adolescentes doivent obtenir les outils et la possibilité d'exprimer leurs opinions et leurs préoccupations de même que le mandat de mettre des solutions en œuvre en qualité d'acteurs essentiels, plutôt qu'en qualité de spectatrices, dans leur propre autonomisation et leur propre développement. Nous devons veiller à ce que les jeunes femmes et les filles, à l'école et hors de l'école, mariées, non mariées, handicapées, rurales, marginalisées ou déplacées, jouent un rôle actif et significatif à chaque niveau de la prise des décisions, notamment dans la planification, l'application et l'évaluation des programmes et des politiques qui ont une incidence sur leur vie. Les gouvernements doivent, pour jouer un rôle significatif, promouvoir et offrir des occasions de renforcement des capacités, y compris un soutien financier et technique, pour permettre aux jeunes femmes et aux filles d'éclairer les programmes et les politiques. Les garçons, les hommes, les notables, les parents, les

tuteurs et les autres protecteurs du public doivent aussi jouer un rôle de défenseurs de l'égalité des sexes dans l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et des filles. Leur participation va garantir que les choses changent à tous les niveaux, de la base aux institutions mondiales. Pour terminer, qu'il s'agisse de la collecte des données, de la conception des programmes ou des pratiques de surveillance et d'évaluation, les adolescentes font face à des défis particuliers et elles méritent une attention particulière.

La situation très difficile des adolescentes n'est éclipsée que par leur résilience, leur courage et leur aptitude à trouver des solutions aux questions délicates qui ont une incidence sur leur vie. Les recherches donnent à penser que même si, souvent, les adolescentes n'ont pas la capacité juridique, le soutien social, l'accès à l'éducation et les droits fondamentaux voulus, elles ont le pouvoir de changer les communautés, de faire disparaître les normes sociales néfastes et d'améliorer le bien-être de leur famille. Le fait de réduire la discrimination à laquelle les adolescentes font face et de leur offrir des possibilités d'éducation de même que des possibilités économiques et sociales va non seulement améliorer leur vie mais aussi améliorer nos chances de concrétiser un développement réel et durable.

---